

Ouverture d'un atelier de formation sur la gestion des urgences

Etablir un partenariat pour une meilleure coordination dans la gestion des catastrophes

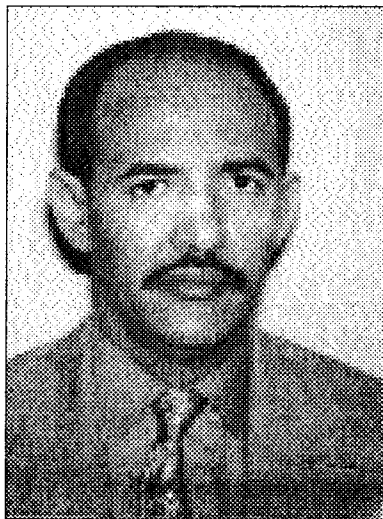
Un atelier de formation sur la gestion des urgences a démarré hier après-midi à Nouakchott sous la présidence de M. Sidi Ould Didi, Ministre des Affaires Economiques et du Développement.

L'objectif de cet atelier est d'établir une plateforme de collaboration et de partenariat pour une meilleure coordination dans la gestion des catastrophes et les urgences en Mauritanie.

M. Sidi Ould Didi a indiqué que la problématique de la gestion des urgences constitue un véritable défi pour tous les pays en particulier les pays en développement au regard des dégâts humains, matériels et économiques causés par les catastrophes naturelles et leurs conséquences négatives sur les conditions de vie de l'homme.

Face à cette situation, la communauté internationale a élaboré un plan de gestion des urgences au titre duquel l'ONU joue un rôle très important de coordination et d'exécution, a dit le ministre. Il a par la suite ajouté que dans un pays comme le nôtre, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes appropriés pour une gestion qui garantit la conjugaison des efforts de l'Etat, du secteur privé, des différentes composantes de la société civile et des partenaires au développement.

Les autorités mauritaniennes, conformément aux orientations du Président de la République Son Excellence Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, ont constamment oeuvré au renforcement de ces principes en harmonie avec nos valeurs spirituelles et morales, a-t-il dit.



Le ministre a enfin exhorté les participants à tirer profit de cette rencontre qui durera 4 jours et qui sera sanctionnée par l'élaboration d'un document de coopération et de partenariat pour une meilleure gestion des urgences dans notre pays. Ce document se fondera sur l'évaluation et le diagnostic précis de notre système de gestion des urgences de manière à permettre le renforcement de nos capacités dans ce domaine et la définition des rôles et responsabilités des différents secteurs.

De même, il permettra la mise sur pied d'un cadre de concertation entre le Gouvernement et les organisations onusiennes pour gérer les situations d'urgence. L'organisation de cet atelier, a dit le ministre, intervient dans une conjoncture particulière où notre pays fait face à une invasion des criquets pèlerins, constituant une menace pour l'agriculture et le couvert végétal, d'une manière générale. La lutte contre ce fléau requiert une mobilisation de toutes les forces nationales et l'appui de nos partenaires au développement a assuré, le ministre.

Pour sa part, Mme Cécile Molinier, Coordinatrice rési-

dente du Système des Nations Unies a dit que " la problématique de la gestion des urgences répond pleinement aux besoins spécifiques de la Mauritanie et aux priorités stratégiques définies par le gouvernement mauritanien en matière de lutte contre la pauvreté, de bonne gouvernance, de bien-être des populations, de stabilisation de la tendance de la croissance et plus généralement du cadre macro économique ". Elle a ajouté que le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), adopté en 2001 et qui constitue l'instrument essentiel de programmation et de coordination de l'action du gouvernement en matière de développement à l'horizon 2015, tout comme le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), validé au plan technique en février 2004, identifie tous deux la persistance



de la vulnérabilité du contexte national aux chocs exogènes comme l'une des contraintes majeures au développement économique et social.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Santé et des Affaires sociales, du commissaire à la sécurité alimentaire et du secrétaire général du ministère des Affaires économiques et du Développement.